

Intelligence artificielle (IA) en santé : de quoi parle-t-on ?

Par Nolwenn LE NESTOUR, Consultante médico-marketing, Vorlenn, Montpellier.

C'est en 1955 que le mathématicien J. McCarthy évoque pour la première fois l'« intelligence artificielle » (IA). Elle consiste **en l'élaboration de programmes informatiques réalisant des tâches habituellement confiées à des humains après un apprentissage, une organisation de la mémoire et un raisonnement**. En à peine plus d'un demi-siècle, l'IA a envahi tous les domaines de notre vie, et notamment la santé. Son potentiel a poussé les autorités à mener un important travail de réflexion à ce sujet.

En 2017, à l'initiative du Gouvernement, [17 groupes de travail se sont réunis pour proposer des actions visant à développer l'IA en France et notamment en santé](#). Le rapport indique que la France doit « *poursuivre les travaux engagés en matière d'ouverture des données de santé* », former « *aux nouveaux métiers du numérique et de l'IA* » et « *soutenir la constitution de bases de données médicales et de santé* ».

Plus récemment, le Député C. Villani, chargé par le Premier Ministre d'une mission d'information sur l'IA, affirme dans son [rapport intitulé « Donner un sens à l'intelligence artificielle »](#), que **l'IA stimule l'innovation thérapeutique et pharmacologique**. Lors des essais cliniques, elle permet d'améliorer la détection des effets secondaires d'un médicament, de faciliter l'exploration des publications et l'analyse de données. **En aidant la détection des symptômes, le suivi prédictif de la maladie, les résultats d'analyse (imagerie...), l'IA permet aussi d'innover « à pharmacopée constante » en construisant un diagnostic et une stratégie thérapeutique plus adaptés au besoin et à la vie du patient**. Capable de traiter une somme considérable de données, l'IA peut réaliser un **suivi contextualisé et en temps réel, préalable à une prise en charge personnalisée et prédictive**. Elle est capable de réaliser une image précise du patient (*Deep Patient*), de prédire l'évolution d'une maladie et d'adapter sa prise en charge.

Elle pourrait donner un second souffle au **Dossier Médical Partagé (DMP)**, pour lequel il a été proposé de lancer un nouveau chantier afin qu'il devienne une **source de données utilisables à des fins d'IA pour améliorer le suivi médical ou la coordination des soins**.

Dans ce vaste programme, **les professionnels de santé joueront un rôle fondamental**. Ils devront donc être formés, ce qui pourrait passer, comme le suggère ce rapport, par « *une transformation de leur formation initiale* ».

Cet engouement ne doit toutefois pas masquer **l'émergence de questions de fond, notamment éthiques et juridiques** posées par la délégation de tâches vitales à une machine, et entourant la **sécurisation des données de santé**.



La newsletter d'EMS

Créateur de contenu - Manager d'experts

EM Services, 25 avenue des Tilleuls - 78400 CHATOU - 06 69 92 49 16 - <http://emservice.fr>

En somme, **l'IA peut renforcer l'efficiencia de notre système de santé à travers une analyse prédictive de la demande de soin et la construction d'outils de pilotage pertinents**, tant qu'elle reste encadrée et subordonnée à la décision humaine. **Son développement et sa régulation en santé constitue donc un enjeu national majeur**, dans un contexte de course technologique mondiale.